

Fod Fwans, 27 mai 2026

LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF

Cher.e Assistant.e maternel.le
Cher.e Assistant.e familial.e



**NOUVELLES
DATES**




**LE 16 JUILLET 2026
VOUS ÉLIREZ VOS REPRÉSENTANTS
À LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE TERRITORIALE**

La Commission Consultative Paritaire Territoriale (CCPT), qu'est-ce que c'est ?

La CCPT est une instance paritaire de dialogue social composée de :

- 4 représentants titulaires et 4 suppléants des Assistants maternels et des Assistants familiaux élus par leurs pairs pour un mandat de 6 ans ;
- 4 représentants titulaires de la Collectivité Territoriale de Martinique (et 4 suppléants) désignés par le Président du Conseil exécutif.

Quel est son rôle ?



La CCPT est saisie pour avis quand le Président du Conseil exécutif envisage :

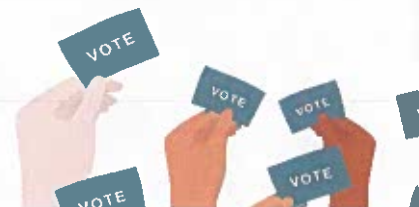
- De retirer un agrément à un Assistant maternel ou à un Assistant familial,
- D'apporter une restriction au contenu de l'agrément,
- De ne pas renouveler partiellement ou totalement un agrément.

Elle est consultée chaque année sur le programme de formation des Assistants maternels et Assistants familiaux, sur le bilan de fonctionnement de l'agrément.

Qui peut voter et être candidat ?

Sont électrices ou électeurs et candidats :

- Les assistants maternels titulaires d'un agrément en cours de validité au 21 mai 2026 et toujours en exercice,
- Les assistants familiaux ayant un agrément en cours de validité à la date du 21 mai 2026 et âgés de 70 ans au plus.



Comment et quand voter ?

L'élection se déroule uniquement par correspondance.
À cet effet, vous recevrez par voie postale le matériel de vote accompagné de sa notice.



CALENDRIER DES OPÉRATIONS ÉLECTORALES

DATES	OPÉRATIONS À RÉALISER
LISTE ÉLECTORALE	
29 mai 2026	Première publication
	Note d'information aux électeurs
Jusqu'au 4 juin 2026	Vérification et réclamations par les électeurs
9 juin 2026	Publication de la liste définitive

CANDIDATURES	
11 juin 2026	Depôt des listes de candidatures et professions de foi
Jusqu'au 18 juin 2026, minuit	Rectification des listes
19 juin 2026 au 22 juin 2026	Affichage des listes de candidatures

VOTES ET DÉPOUILLEMENT	
25 juin 2026	Expédition du matériel de vote aux électeurs
Dès réception du matériel de vote et jusqu'au jeudi 16 juillet 2026, 11 heures, avant la récupération par l'huissier des enveloppes T au Centre de Tri postal de Dillon 97200 Fort-de-France.	Vote par correspondance
16 juillet 2026, 14 heures	Dépouillement des bulletins de vote
16 juillet 2026	Proclamation et affichage des résultats
21 juillet 2026, minuit	Fin du délai de contestation

Pour toute information complémentaire, vous êtes prié(es) de vous rapprocher du Service Dialogue Social et Organisation des Instances au 0696 18 68 72 ou à l'adresse mail : electionscct2026@collectivitedemartinique.mq

Man sav man pé konté anlè zot !

